

SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT AVEC LE PRÊT D'HONNEUR

Financer les jeunes entrepreneurs autrement



© Didier Gentilhomme

L'insertion sur le marché du travail constitue un défi majeur pour les jeunes en Afrique. Si l'entrepreneuriat représente une voie prometteuse, l'accès au financement reste fortement limité pour les jeunes porteurs de projet. Le prêt d'honneur, accordé sans garantie et sans intérêts, permet d'apporter une solution concrète et de renforcer les écosystèmes entrepreneuriaux.

Prêt d'honneur : de quoi parle-t-on ?

Le prêt d'honneur est un prêt personnel à taux zéro, accordé à un entrepreneur sans exigence de garantie, afin de financer le démarrage ou le développement de son activité. Il est systématiquement associé à un accompagnement (formation, mentorat, structuration de l'entreprise) qui renforce les chances de réussite du projet. En facilitant l'accès au financement, il favorise l'inclusion financière, l'accès ultérieur au crédit bancaire, la création d'emplois et l'insertion économique des jeunes.

NOTRE APPROCHE



Faciliter l'accès au financement

L'AFD soutient des dispositifs de prêts d'honneur destinés à faciliter la création et le développement d'entreprises pour les entrepreneurs rencontrant des difficultés d'accès au financement bancaire, faute de garanties ou de fonds propres. Accordé à titre personnel, sans intérêts ni garantie, le prêt d'honneur permet de renforcer l'apport personnel des entrepreneurs et de faciliter la mobilisation de financements complémentaires.



Associer financement et accompagnement

Les dispositifs de prêts d'honneur associent financement, formation et accompagnement personnalisé, afin de renforcer les compétences des entrepreneurs et d'améliorer la pérennité de leurs projets.



Favoriser l'ancrage territorial

Les dispositifs de prêt d'honneur fédèrent les acteurs publics, privés et associatifs autour des entrepreneurs et renforcent leurs liens avec les financeurs, y compris dans les territoires les moins desservis.



Adapter le dispositif au contexte d'intervention

L'AFD soutient le développement de dispositifs de prêts d'honneur selon trois modalités :

- En intégrant à des politiques publiques, pour faciliter l'accès au financement des porteurs de projet et entrepreneurs éloignés des solutions classiques;
- En renforçant des structures d'appui à l'entrepreneuriat existantes, pour qu'elles puissent proposer des prêts d'honneur aux TPE et PME qu'elles accompagnent;
- En soutenant des ONG et réseaux spécialisés, pour toucher des entrepreneurs éloignés des solutions de financement, notamment les jeunes et les femmes.

L'ESSENTIEL EN CHIFFRES

15 millions d'emplois
par an devront être créés
d'ici 2030 en Afrique pour
absorber l'augmentation
de la population active.¹

330 milliards de dollars
manquants en Afrique
pour financer les micro,
petites et moyennes
entreprises.

**80 à 85 % des
entreprises**
financées par un prêt
d'honneur sont toujours en
activité trois ans après
leur création.²

¹ Source : International Monetary Fund (IMF)

² Source : ICR facility – honour loans report

SUR LE TERRAIN

CÔTE D'IVOIRE

Intégrer le prêt d'honneur aux politiques publiques d'insertion des jeunes

Dans le cadre du projet DEFI Jeunes, l'AFD accompagne le ministère de la Promotion de la Jeunesse dans le déploiement du prêt d'honneur au service de la politique nationale d'insertion professionnelle des jeunes. Ce soutien a permis la création de 8 plateformes de prêt d'honneur regroupées au sein du Réseau Initiative Côte d'Ivoire, membre d'Initiative International, un réseau d'associations spécialisées dans l'accompagnement et le financement des entrepreneurs. L'une de ces plateformes a développé une offre dédiée aux femmes commerçantes afin de répondre à leurs besoins spécifiques.

CAMEROUN

Soutenir les petites entreprises pour lever les freins à l'entrepreneuriat féminin

Au Cameroun, les très petites et petites entreprises dirigées par des femmes rencontrent des difficultés d'accès au financement, notamment en raison de garanties ou de fonds propres insuffisants. Le projet SEPTENTRIONNEST accompagne leur autonomisation économique en associant accompagnement technique et prêts d'honneur, et contribue ainsi au développement d'entreprises plus pérennes et créatrices d'emplois.

TCHAD

Renforcer un opérateur local d'accompagnement des entrepreneurs

Au Tchad, l'AFD accompagne la Maison de la Petite Entreprise (MPE), portée par l'association Bet Al Nadjah, afin de renforcer son offre de services aux entrepreneurs. Après avoir développé un accompagnement à la création d'entreprise, la MPE a intégré en 2019 un dispositif de prêt d'honneur avec l'appui d'Initiative International, afin de compléter son offre de financement et d'accompagnement. Ce modèle illustre la manière dont l'AFD renforce les acteurs locaux de l'écosystème entrepreneurial en leur permettant de proposer une offre intégrée répondant aux besoins des entrepreneurs.



Le saviez-vous ?

Le prêt d'honneur s'est développé en France autour de deux réseaux de référence aux positionnements complémentaires : **Initiative France**, caractérisé par un fort maillage territorial, une gouvernance partenariale associant notamment les acteurs publics et privés et un accompagnement de proximité des entrepreneurs ; et **Réseau Entreprendre**, porté et gouverné par des chefs d'entreprise, davantage orienté vers les projets à potentiel de croissance.

LES POINTS CLÉS

- Le prêt d'honneur permet à des jeunes exclus du crédit d'**accéder à un premier financement** sans intérêts ni garantie.
- L'**accompagnement technique** (formation, structuration, mentorat) est indissociable du financement et favorise la réussite des projets.
- Le **montant du prêt et sa durée de remboursement s'adaptent aux besoins** des entrepreneurs et aux contextes locaux (de 250 à 40 000 € et de 1 à 5 ans selon les pays).
- Accordé à titre personnel, le prêt d'honneur peut être valorisé comme un apport personnel**, renforçant la capacité des entrepreneurs à mobiliser des financements bancaires complémentaires.
- Le prêt d'honneur est un **levier d'insertion économique** des jeunes et d'**autonomisation des femmes**.
- En soutenant les politiques publiques et les acteurs locaux, l'AFD contribue à **structurer durablement** les écosystèmes entrepreneuriaux.

POUR ALLER + LOIN

Découvrez le **Panorama des prêts d'honneur en Afrique**, publié en 2019 et réalisé par l'AFD, Initiative France et Bond'innov.



www.afd.fr

Twitter : @AFD_France
Facebook : AFDOfficiel
Instagram : afd_france

5, rue Roland-Barthes
75598 Paris cedex 12 - France
Tél. : +33 1 53 44 31 31